

Sommaire

1. Introduction aux comptes annuels	3
2. Bilan	4
3. Compte d'exploitation	5
4. Tableau du flux de trésorerie	6
5. Compte de variation du capital	7
6. Annexe	11
7. Rapport de performances et de situation	28
8. Rapport de l'organe de révision	32

Chers amis et amies de l'UNICEF

près deux années de pandémie, nous pensions pouvoir connaître un retour à la normale dès le début de l'année 2022. Cependant, avec le début de la guerre en Ukraine le 24 février 2022, les événements se sont précipités.

L'UNICEF, présente depuis des décennies en Ukraine, a immédiatement apporté une aide humanitaire sous forme d'un approvisionnement en biens médicaux de première nécessité et en eau potable, d'un service de soutien psychosocial aux enfants et aux familles et d'une aide aux réfugié·e·s le long des routes d'exode en Ukraine et dans les pays voisins.

Parallèlement aux effets immédiats de la guerre, les conséquences secondaires ont atteint d'autres parties du monde au cours de l'année. Dans ce contexte, la crise alimentaire s'est aggravée, affectant tout particulièrement les plus vulnérables de notre société, les enfants et les jeunes.

L'omniprésence des médias lors de la guerre en Ukraine a fait oublier la détresse d'enfants auxquels, sans la guerre, le monde entier aurait accordé beaucoup plus d'attention, par exemple en Syrie où des enfants vivent dans un climat de guerre depuis douze ans, ainsi que partout dans le monde où des enfants ne vont pas ou plus à l'école et ne reçoivent de ce fait souvent plus régulièrement des repas et des soins de santé.

La grande solidarité de nos donatrices et donateurs envers la mission de l'UNICEF a permis d'obtenir, tout au long de l'année, des contributions efficaces au programme mondial en faveur des enfants et des jeunes. De plus, nombreux sont celles et ceux qui nous ont soutenus, en 2022 également, sous forme d'héritages et de legs. La vente de cartes de Noël a également connu une évolution positive l'an dernier par rapport à l'année précédente.

Sur les recettes records de 176 803 774 francs, 163 361 061 francs ont été affectés au programme de l'UNICEF. Les coûts de la collecte de fonds ont augmenté par rapport à l'année précédente. Par contre, les frais d'administration et d'assurance qualité sont restés à un niveau comparable. La part des coûts totaux a diminué en pourcentage par rapport aux recettes pour atteindre un total de 7,6 pour cent.

De l'excédent de 2021, nous avons affecté environ 1,8 million de francs au programme de l'UNICEF en 2022. Cette affectation ainsi que la constitution de fonds pour le programme de l'UNICEF à hauteur de 1,2 million de francs a réduit le résultat de 2022. Il en résulte un déficit de 985 583 francs (contre un excédent de CHF 2 081 281 en 2021).

Pour l'année 2023 et les années suivantes, il est prévu d'augmenter encore les recettes sur une base d'environ 50 000 000 francs et d'optimiser de surcroît le rapport coûts/profit en faveur du programme mondial de l'UNICEF. Dans ce contexte, la poursuite de la numérisation de notre travail ainsi que le développement de notre activité et de nos innovations sont entre autres programmés.

Nous continuons de compter sur la fidélité importante et durable de nos donatrices et donateurs et de faire en sorte de convaincre de nouveaux groupes cibles du bien-fondé de notre travail en faveur des enfants de ce monde.



Cyrill Tait

Responsable du domaine Finance & Operations | Directeur général adjoint d'UNICEF Suisse et Liechtenstein

Bilan

en CHF	voir annexe	31.12.2022		31.12.2021	
Actifs					
Liquidités	1	17′972′727		16′380′358	
Créances résultant de livraisons et de prestations	2	588′471		440′733	
Autres créances à court terme	3	63′265		41′331	
Stocks	4	60′364		60′030	
Comptes de régularisation actifs	5	225'697		207′287	
Actif circulant		18′910′524	65.23%	17′129′739	60.61%
Immobilisations financières	6	9′671′766		10′713′074	
Immobilisations corporelles mobiles	7	116′294		118′182	
Immobilisations corporelles immobiles	8	260'000		260′000	
Actifs immatériels	9	31′324		41′675	
Actif immobilisé		10′079′384	34.77%	11′132′931	39.39%
Total actifs		28'989'908	100.00%	28'262'670	100.00%
Passifs					
Dettes résultant de livraisons et de prestations	10	2′013′367		1′504′985	
Engagements à l'égard de parties liées	11	14/001/001			
Autres dettes à court terme		14'091'291		14′339′322	
Autres dettes à court terme	12	186'135		14′339′322 30′481	
Comptes de régularisation passifs	12 13				
-		186′135		30′481	
Comptes de régularisation passifs		186′135 475′950		30′481 335′944	
Comptes de régularisation passifs Capitaux étrangers à court terme		186'135 475'950 16'766'743		30'481 335'944 16'210'732	
Comptes de régularisation passifs Capitaux étrangers à court terme Total capitaux étrangers	13	186'135 475'950 16'766'743 16'766'743	68.87%	30'481 335'944 16'210'732 16'210'732	64.58%
Comptes de régularisation passifs Capitaux étrangers à court terme Total capitaux étrangers Capital des fonds	13	186'135 475'950 16'766'743 16'766'743 3'197'757	68.87%	30'481 335'944 16'210'732 16'210'732 2'040'947	64.58%
Comptes de régularisation passifs Capitaux étrangers à court terme Total capitaux étrangers Capital des fonds Total capitaux étrangers et capital des	13	186'135 475'950 16'766'743 16'766'743 3'197'757 19'964'500	68.87%	30'481 335'944 16'210'732 16'210'732 2'040'947 18'251'679	64.58%
Comptes de régularisation passifs Capitaux étrangers à court terme Total capitaux étrangers Capital des fonds Total capitaux étrangers et capital des Capital lié	13	186'135 475'950 16'766'743 16'766'743 3'197'757 19'964'500 6'767'415	68.87%	30'481 335'944 16'210'732 16'210'732 2'040'947 18'251'679 5'875'078	64.58%

Remarques relatives au bilan:

- Le total du bilan au 31.12.2022 a augmenté par rapport à l'an dernier malgré des pertes de change non réalisées sur les immobilisations financières.
- Le capital des fonds et le capital lié ont augmenté et le capital libre a diminué dans le cadre du soutien au programme de l'UNICEF.

Compte d'exploitation

en CHF	voir annexe	2022		2021	
Produit d'exploitation					
Collecte de fonds	16	176′445′508		49'043'693	
Autre produit d'exploitation	17	358′266		874′102	
Produit d'exploitation		176′803′774	100.00%	49′917′795	100.00%
Charges d'exploitation					
Charges directes des programmes	18	-161′629′994	91.42%	-35′070′568	70.26%
Advocacy et relations publiques	19	-1′731′067	0.98%	-1′568′224	3.14%
Collecte de fonds et marketing	20	-8′701′204	4.92%	-7′601′856	15.23%
Administration et assurance qualité	21	-3′288′831	1.86%	-3'019'799	6.05%
Charges d'exploitation		-175′351′096		-47′260′447	
Résultat d'exploitation		1′452'678		2'657'348	
Résultat financier	22	-1′281′451	0.72%	-325′767	0.65%
Résultat avant variation du capital des	fonds	171′227		2′331′581	
Variation du capital des fonds	23	-1′156′810	0.65%	-250′300	0.50%
Résultat de l'exercice (avant attribution					
prélèvements sur le capital de l'organis	sation)	-985′583	-0.55%	2′081′281	4.17%
Attributions / prélèvements capital de l'o	organisation				
Variation du capital lié	24	-892′337	0.50%	-248′405	0.50%
Variation du capital libre	25	1′877′920	-1.05%	-1'832'876	3.67%

Remarques relatives au compte d'exploitation:

- Sur les recettes de 176 803 774 francs, 163 361 061 francs ont été affectés au programme de l'UNICEF
- Les coûts totaux de la collecte de fonds ont augmenté par rapport à l'année précédente.
- Par contre, les coûts totaux d'administration et d'assurance qualité sont restés à un niveau comparable.
- La part des coûts totaux a diminué en pourcentage par rapport aux recettes pour atteindre un total de 7,6 pour cent.
- Sur l'excédent de 2021, nous avons affecté environ 1,8 million de francs au programme de l'UNICEF en 2022. Le résultat de 2022 s'en trouve réduit.
 - Il en résulte un déficit de 985 583 francs (contre un excédent de CHF 2 081 281 en 2021).
- Le présent rapport est basé sur les principes des Swiss Gaap RPC.

Tableau du flux de trésorerie

en CHF	2022	2021
Résultat avant variation du capital de l'organisation	-985′583	2'081'281
Variation du capital des fonds	1′156′810	250′300
Amortissements	46′750	20'420
Gains de change / pertes de change immobilisations financières	1′140′270	192'452
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations	-147′738	-212′469
Variation autres créances à court terme	-21′934	25′254
Variation des stocks	-334	-24′115
Variation comptes de régularisation actifs	-18′410	46′329
Variation dettes résultant de livraisons et de prestations	508′382	34'690
Variation engagements à l'égard de parties liées	-248′291	-2'870'635
Variation autres dettes à court terme	155′654	-485′514
Variation comptes de régularisation passifs	125′911	-20′774
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation	1′711′487	-962′781
Désinvestissements immobilisations financières	3′049′712	4′799′422
Investissements immobilisations financières	-3′148′674	-5′379′161
Désinvestissements immobilisations corporelles	14′813	0
Investissements immobilisations corporelles	-34′969	-13′949
Investissements actifs immatériels	0	0
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement	-119′118	-593′688
Flux de trésorerie résultant de l'activité financière	0	0
Diminution/augmentation des liquidités	1′592′369	-1′556′469
Variation des liquidités		
Solde initial 1.1.	16′380′358	17′936′827
Solde final 31.12.	17′972′727	16′380′358
Justificatif variation des liquidités	1′592′369	-1′556′469

Les liquidités représentent une réserve d'importance stratégique et sont de ce fait l'élément déterminant quant aux capacités de prestation et d'action à moyen et long terme. Le tableau des flux de trésorerie montre la variation de ce poste, réparti entre les facteurs activité d'exploitation, d'investissement et de financement. Il est établi selon la méthode indirecte.

Compte de variation du capital

Le compte de variation du capital montre l'évolution des fonds affectés, du capital lié et des fonds libres. Tous les dons, contributions et legs apparaissent dans la colonne Affectation. La colonne Utilisation présente toutes les dépenses du programme de l'année. La colonne Transferts internes de fonds indique les répartitions de fonds à fonds, les répartitions sur les projets ainsi que la dissolution des fonds libres de projets qui ne sont plus nécessaires, de même que des transferts internes de projet à projet. Ils sont effectués sur décision du domaine concerné, en concertation avec la direction générale et avec l'information ou, si possible, l'approbation des donatrices et donateurs. Les raisons y afférentes peuvent résulter d'un regroupement ou de la fin de programmes.

en CHF	Solde initial	Affec- tation	Transfert interne de fonds	Utilisation	Total variation	Solde final
Capital des fonds						
2021						
Fonds Excision des filles Suisse et Liechtenstein	562′212	0	0	0	0	562′212
Fonds Droits de l'enfant en Suisse et au Liechtenstein	279′357	0	0	0	0	279′357
Fonds Études	280′372	0	0	0	0	280′372
Fonds VIH/sida	173′526	0	0	0	0	173′526
Fonds Aide d'urgence	276′923	0	0	0	0	276′923
Fonds Knowledge- Exchange-Teacher- Training	42′757	0	0	0	0	42′757
Fonds d'encouragement CAE	60′500	0	0	-5'000	-5'000	55′500
Fonds de la commune CAE	115′000	367′000	0	-111′700	255′300	370′300
Total capital des fonds	1′790′647	367′000	0	-116′700	250′300	2′040′947

en CHF	Solde initial	Affec- tation	Transfert interne de fonds	Utilisation	Total variation	Solde final
Capital des fonds						
2022						
Fonds Excision des filles Suisse et Liechtenstein	562'212	648′960	0	0	648′960	1′211′172
Fonds Droits de l'enfant en Suisse et au Liechtenstein	279′357	0	0	0	0	279′357
Fonds Protection de l'enfance	0	432'640	0	0	432'640	432'640
Fonds Études	280′372	0	0	0	0	280′372
Fonds VIH/sida	173′526	0	0	0	0	173′526
Fonds Aide d'urgence	276′923	0	0	0	0	276′923
Fonds Knowledge- Exchange-Teacher- Training	42′757	0	0	0	0	42′757
Fonds d'encouragement CAE	55′500	0	0	-31′300	-31′300	24′200
Fonds de la commune CAE	370′300	19′000	0	-119′400	-100′400	269′900
Fonds Santé psychique Suisse et Liechtenstein	0	206′910	0	0	206′910	206′910
Total capital des fonds	2'040'947	1′307′510	0	-150′700	1′156′810	3′197′757

Le Comité pour UNICEF Suisse et Liechtenstein dispose de fonds à affectation limitée pour des programmes dans les pays prioritaires, ainsi qu'en Suisse et au Liechtenstein. Les moyens du «Fonds Excision des filles Suisse et Liechtenstein» permettent de prendre des mesures pour la mise en œuvre du programme national contre les mutilations génitales féminines. Le «Fonds Droits de l'enfant Suisse et Liechtenstein» contient des dons à affectation déterminée. Les moyens du «Fonds Protection des enfants» sont des fonds affectés provenant d'un héritage. Les moyens du «Fonds Études» sont destinés à des travaux scientifiques aux fins d'une mise en œuvre des droits de l'enfant fondée sur des données probantes en Suisse et au Liechtenstein.

Le «Fonds VIH/sida» est destiné à des activités visant à endiguer le VIH/sida dans les pays participant au programme. Les moyens du «Fonds Aide d'urgence» sont affectés à des programmes urgents dans des régions en crise ou sinistrées. Le «Fonds peut être utilisé pour les échanges entre les étudiantes et étudiants en formation d'enseignants de Suisse ainsi que du Liechtenstein et du Malawi. Le «Fonds d'encouragement Commune amie des enfants (CAE)» soutient des communes suisses dans la réalisation des ateliers participatifs destinés aux enfants et aux jeunes dans le cadre de l'initiative CAE. Le «Fonds CAE» soutient des communes de Suisse et du Liechtenstein dans le cadre de l'initiative CAE sous forme d'un cofinancement de certaines mesures issues des plans d'action, d'un cofinancement pour la mise en place et le développement de connaissances et expertises sur les droits de l'enfant, d'un environnement favorable aux enfants et d'une participation, ainsi que d'un cofinancement des frais de labellisation. Le «Fonds Santé psychique Suisse et Liechtenstein» sert à financer et à soutenir les initiatives dans le domaine de la santé mentale d'enfants et de jeunes.

en CHF	Solde initial	Affec- tation	Transfert interne de fonds	Utilisation	Total variation	Solde final
Capital de l'organisation						
2021						
Droits de l'enfant	387'680	0	0	0	0	387'680
Communication pour le développement	892′803	0	0	0	0	892′803
Violence envers les filles	900'000	0	0	0	0	900'000
Survie des enfants	1′000′000	0	0	0	0	1′000′000
Aide d'urgence	950'000	0	0	0	0	950'000
Early Child Welfare & Development	749′282	0	0	0	0	749′282
Informatique	230′000	0	0	0	0	230′000
Réserve de fluctuation de valeur sur titres	516′908	248′405	0	0	248′405	765′313
Total capital lié	5′626′673	248'405	0	0	248'405	5′875′078
Capital libre	2′303′037	1′832′876	0	0	1′832′876	4′135′913
Total capital libre	2′303′037	1′832′876	0	0	1′832′876	4′135′913
Capital de l'organisation	7′929′710	2′081′281	0	0	2'081'281	10′010′991

en CHF	Solde initial	Affec- tation	Transfert interne de fonds	Utilisation	Total variation	Solde final
Capital de l'organisation 2022						
2022						
Droits de l'enfant	387'680	0	0	0	0	387'680
Communication pour le développement	892'803	0	0	0	0	892′803
Violence envers les filles	900'000	0	0	0	0	900'000
Survie des enfants	1′000′000	0	0	0	0	1′000′000
Aide d'urgence	950'000	0	0	0	0	950'000
Early Child Welfare & Development	749'282	0	0	0	0	749′282
Développement stratégique de l'organisation	230′000	1′000′000	0	0	1′000′000	1′230′000
Réserve de fluctuation de valeur sur titres	765′313	0	0	-107′663	-107′663	657′650
Total capital lié	5′875′078	1′000′000	0	-107′663	892'337	6′767′415
Capital libre	4′135′913	-1'877'920	0	0	-1'877'920	2′257′993
Total capital libre	4′135′913	-1′877′920	0	0	-1′877′920	2'257'993
Capital de l'organisation	10′010′991	-877′920	0	-107′663	-985′583	9'025'408

Le capital de l'organisation se compose de fonds liés et de fonds libres. Les fonds liés soutiennent les programmes dans les pays prioritaires, ainsi qu'en Suisse et au Liechtenstein. Les fonds pour «Droits de l'enfant» comportent des fonds attribués à des activités relevant du droit de l'enfant. Les fonds de la «Communication pour le développement» sont réservés à la promotion de la communication dans des pays prioritaires qui soutiennent le bien-être des enfants. Les fonds «Violence envers les filles» doivent accompagner ce thème à l'échelle internationale et nationale (Suisse et Liechtenstein). Les fonds «Survie des enfants, aide d'urgence et Early Child Welfare & Development» doivent assurer la survie, mais aussi le développement des enfants dans des pays prioritaires. Les fonds pour le «Développement stratégique de l'organisation» (anciennement informatique) servent au développement compétitif de l'organisation. Des réserves sont constituées pour compenser les fluctuations de valeur des titres. Elles s'élèvent à cinq pour cent pour les obligations et à dix pour cent pour les actions.

Annexe

Bases de la présentation des comptes

Généralités

Les présents comptes annuels du Comité pour UNICEF Suisse et Liechtenstein ont été établis conformément à l'ensemble des règles des recommandations relatives à la présentation des comptes des Swiss GAAP RPC (en particulier Swiss GAAP RPC 21). Le bouclement des comptes présente la situation réelle du patrimoine, de la situation financière et des recettes, et est conforme à la loi suisse et aux statuts. Les bases d'évaluation selon les Swiss GAAP RPC et le droit suisse en matière de présentation des comptes (titre 32 du Code des obligations) sont applicables.

Parties liées

Il existe une relation très étroite entre les représentant·e·s de l'UNICEF en Suisse et au Liechtenstein et UNICEF International à Genève et à New York. Cette collaboration est basée sur un accord de coopération.

De même, une étroite relation existe historiquement avec la Fondation du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein qui a été créée en 2000 par l'association. La fondation reçoit, pour le compte du Comité, des dons durables qui sont ensuite affectés aux projets de l'UNICEF via le Comité. Cette collaboration est basée sur un accord de coopération.

Divergence par rapport au principe de continuité

Le rapport du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein concernant les «Autres produits d'exploitation» (compte d'exploitation et annexe 17) a été remanié au cours de l'année sous revue. Désormais, nous présentons dans ce poste uniquement les transactions qui ne sont pas en rapport avec des dons. Afin de garantir la comparabilité des périodes présentées, les données de l'année précédente ont été adaptées à la nouvelle publication. En conséquence, la valeur du poste de l'année précédente dans ces comptes annuels n'est pas comparable avec les comptes annuels de l'année précédente.

Principes d'évaluation et explications

Actifs et passifs

Le principe des coûts d'acquisition et de production s'applique en principe aux comptes annuels. Il est conforme au principe d'évaluation individuelle des actifs et passifs. Les principaux éléments en matière d'établissement du bilan sont présentés ci-après. Une explication séparée est donnée en cas d'évaluation divergente.

Devises étrangères

La comptabilité est tenue en francs suisses. Les actifs et passifs en devises étrangères sont convertis au cours du jour à la date de clôture du bilan.

en CHF	31.12.2022	31.12.2021
1 EUR/CHF	0.9875	1.0361
1 USD/CHF	0.9252	0.9111
1 JPY/CHF	0.007012	0.008181
1 GBP/CHF	1.1129	_
1 DKK/CHF	0.001328	_

Comptabilisation du chiffre d'affaires

Les produits sont comptabilisés lorsqu'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les avantages économiques futurs reviennent à l'organisation et que ces avantages puissent être évalués de manière fiable. Les produits sont comptabilisés dans la période à laquelle ils se rattachent économiquement. Les dons versés à un comité national étranger, mais qui concernent des donatrices et des donateurs, de même que les dons provenant du territoire du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein, sont crédités par UNICEF International ou d'autres comités nationaux de l'UNICEF, sous forme de softcredits au Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein.

La comptabilisation du chiffre d'affaires des softcredits a lieu selon les directives internes d'UNICEF International et se base sur les décomptes annuels d'UNICEF International ou d'autres comités nationaux de l'UNICEF. Les softcredits sont toujours comptabilisés également en tant que charges de programme, étant donné que le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein s'engage à reverser l'intégralité des softcredits à UNICEF International.

Bilan

Actif circulant

À la date de clôture du bilan, l'actif circulant ne comprend que des postes à court terme, d'une durée inférieure ou égale à douze mois.

1 Liquidités

Les avoirs en caisse ainsi que les avoirs sur comptes postaux et bancaires sont évalués à leur valeur nominale. Ils comprennent les postes suivants:

	31.12.2022	31.12.2021
Caisses	7'413	8′915
Avoir sur compte postal	7′205′486	9′387′829
Avoir sur compte bancaire	10′759′828	6′983′614
Total CHF	17′972′727	16′380′358

2 Créances résultant de livraisons et de prestations

Les créances résultant de livraisons et de prestations comprennent les postes suivants:

	31.12.2022	31.12.2021
Envers des tiers	597′239	449'420
Ducroire	-8′768	-8'687
Total CHF	588′471	440′733

Les avoirs à risques sont corrigés à leur valeur individuelle afin de couvrir le risque concret de défaillance. Comme l'année précédente, il n'y a pas eu d'avoir à risques au cours de l'exercice 2022. En analogie avec l'année précédente, une correction forfaitaire de valeur de deux pour cent est appliquée aux créances restantes pour les risques en matière de solvabilité. Cette correction forfaitaire de valeur repose sur des valeurs empiriques du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein.

3 Autres créances à court terme

Les autres créances à court terme comprennent les postes suivants:

	31.12.2022	31.12.2021
Impôt anticipé	33′938	38′456
Créance résultant de legs	23′000	0
Caution en espèces Direction générale des douanes	2′000	2′000
Créances diverses	4′327	875
Total CHF	63′265	41′331

4 Stocks

Les stocks sont inscrits au bilan aux coûts d'acquisition ou de fabrication ou, si ceux-ci sont inférieurs, à la valeur nette du marché; ils comprennent les postes suivants:

	31.12.2022	31.12.2021
Matériel de documentation	38′362	32′735
Cartes de Noël	19′534	25′201
Matériel de bureau	2′468	2′094
Total CHF	60′364	60'030

5 Comptes de régularisation actifs

Ce poste comprend les charges payées d'avance pour l'exercice suivant, les régularisations des assurances sociales ainsi que, du fait de la fourniture des prestations en 2022, les produits encore à recouvrer.

	31.12.2022	31.12.2021
Assurances sociales	0	0
Autres charges payées d'avance	167′694	108′455
Autres produits à recevoir	58'003	98'832
Total CHF	225′697	207′287

Comme l'année précédente, les autres produits à recevoir comprennent entre autres les contributions aux frais d'évaluation ou de certification du label «Commune amie des enfants» et les intérêts courus sur des immobilisations financières.

Actif immobilisé

6 Immobilisations financières

Les titres comprennent des placements sous forme d'actions, d'obligations, de fonds immobiliers et d'ETF gold. L'évaluation se fait aux coûts d'acquisition, déduction faite des éventuelles pertes de valeur selon le relevé de dépôt. En raison de l'horizon de placement, les titres sont présentés dans les immobilisations financières conformément aux directives de placement.

	31.12.2022	31.12.2021
Actions	3′775′450	3'668'183
Métaux précieux	300′565	303′212
Fonds immobiliers	507′285	621′799
Obligations	5′088′466	6′119′880
Total CHF	9'671'766	10′713′074

Le règlement sur les immobilisations financières a été mis à jour au 1^{er} juillet 2021 dans le cadre de la révision périodique. Les immobilisations financières se basent sur les directives d'UNICEF International ainsi que sur les critères de durabilité de l'ONU (UN Sustainable Development Goals).

7 Immobilisations corporelles mobiles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires à l'exploitation. Les amortissements sont effectués de manière linéaire sur la base de la durée d'utilisation estimée des biens. La durée de vie ou d'amortissement estimée est la suivante:

Mobilier/aménagement et installations	10 ans
Machines de bureau, informatique, systèmes de communication	5 ans
(WLAN/téléphonie)	0 4113

en CHF	Mobilier et équipe- ments	Machines de bureau, informa- tique, systèmes de communication	Total
Valeur comptable nette 1.1.2021	56′714	62′628	119′342
Valeurs d'acquisition			
État 1.1.	392'605	1′272′889	1′665′494
Entrées	0	13′949	13′949
Sorties	0	-484'285	-484′285
État 31.12	392'605	802′553	1′195′158
Amortissements cumulés			
État 1.1.	335'891	1′210′261	1′546′152
Sorties	0	-484'285	-484'285
Amortissements	2′521	12′588	15′109
État 31.12	338′412	738′564	1′076′976
Valeur comptable nette 31.12.2021	54′193	63′989	118′182

en CHF	Mobilier et équipe- ments	Machines de bureau, informa- tique, systèmes de communication	Total
Valeur comptable nette 1.1.2022	54'193	63′989	118′182
Valeurs d'acquisition			
État 1.1.	392′605	802′553	1′195′158
Entrées	7′026	27′943	34′969
Sorties	0	-15′271	-15′271
État 31.12	399'631	815′225	1′214′856
Amortissements cumulés			
État 1.1.	338′412	738′564	1′076′976
Sorties	0	-19′943	-19′943
Amortissements	15′106	26′423	41′529
État 31.12	353′518	745′044	1′098′562
Valeur comptable nette 31.12.2022	46′113	70′181	116′294

8 Immobilisations corporelles immobiles

Les immobilisations corporelles immobiles sont évaluées à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires à l'exploitation. Les amortissements sont effectués de manière linéaire sur la base de la durée d'utilisation estimée des biens. Les terrains ne font pas l'objet d'amortissements. Le poste est vérifié tous les cinq ans afin de déterminer des dépréciations.

en CHF	Terrain non bâti	Total
Valeur comptable nette1.1.2021	260′000	260'000
Valeurs d'acquisition		
État 1.1.	450'000	450'000
Entrées	0	0
Sorties	0	0
État 31.12	450′000	450′000
Amortissements cumulés		
État 1.1.	190′000	190′000
Amortissements	0	0
État 31.12	190'000	190′000
Valeur comptable nette 31.12.2021	260'000	260'000
an CHF	Terrain non hâti	Total
en CHF	Terrain non bâti	Total
Valeur comptable nette 1.1.2022	Terrain non bâti 260'000	Total 260'000
Valeur comptable nette 1.1.2022 Valeurs d'acquisition		
Valeur comptable nette 1.1.2022		
Valeur comptable nette 1.1.2022 Valeurs d'acquisition	260′000	260′000
Valeur comptable nette 1.1.2022 Valeurs d'acquisition État 1.1.	260′000 450′000	260'000 450'000
Valeur comptable nette 1.1.2022 Valeurs d'acquisition État 1.1. Entrées	260'000 450'000 0	260'000 450'000 0
Valeur comptable nette 1.1.2022 Valeurs d'acquisition État 1.1. Entrées Sorties	260'000 450'000 0 0	260'000 450'000 0
Valeur comptable nette 1.1.2022 Valeurs d'acquisition État 1.1. Entrées Sorties	260'000 450'000 0 0	260'000 450'000 0
Valeur comptable nette 1.1.2022 Valeurs d'acquisition État 1.1. Entrées Sorties État 31.12	260'000 450'000 0 0	260'000 450'000 0
Valeur comptable nette 1.1.2022 Valeurs d'acquisition État 1.1. Entrées Sorties État 31.12 Amortissements cumulés	260'000 450'000 0 0 450'000	260'000 450'000 0 0 450'000
Valeur comptable nette 1.1.2022 Valeurs d'acquisition État 1.1. Entrées Sorties État 31.12 Amortissements cumulés État 1.1.	260'000 450'000 0 0 450'000	260'000 450'000 0 0 450'000

Suite à un héritage, le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein possède un terrain non bâti (1307 m²) au Tessin. La valeur inscrite au bilan se base sur une estimation de la valeur vénale du 5 septembre 2013 et a été adaptée en 2018 après un test de dépréciation. Le prochain examen est prévu pour 2023.

9 Actifs immatériels

Les actifs immatériels sont évalués à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires à l'exploitation. Les amortissements sont effectués de manière linéaire sur la base de la durée d'utilisation estimée des biens. La durée de vie ou d'amortissement estimée est la suivante:

Actifs immatériels		10 ans
en CHF	Systèmes informatiques	Total
Valeur comptable nette 1.1.2021	49′986	49′986
Valeurs d'acquisition		
État 1.1.	52'207	52′207
Entrées	0	0
Sorties	0	0
État 31.12	52′207	52′207
Amortissements cumulés		
État 1.1.	5'221	5′221
Amortissements	5′311	5′311
État 31.12	10′532	10′532
Valeur comptable nette 31.12.2021	41′675	41′675
en CHF	Systèmes informatiques	Total
Valeur comptable nette 1.1.2022	41′675	41′675
Valeurs d'acquisition		
État 1.1.	52′207	52′207
Entrées	0	0
Sorties	0	0
État 31.12	52′207	52′207
Amortissements cumulés		
État 1.1.	10′532	10′532
Correction de l'année précédente	5′130	5′130
Amortissements		5 /004
7 intertiocontento	5′221	5′221
État 31.12	5′221 20′883	20′883

Capitaux étrangers à court terme

10 Dettes résultant de livraisons et de prestations

Les dettes résultant de livraisons et de prestations comprennent les postes suivants:

	31.12.2022	31.12.2021
Envers des tiers	2′013′367	1′504′985
Total CHF	2'013'367	1′504′985

Parallèlement à de nombreux petits postes, elles comprennent entre autres les coûts de partenaires externes pour la réalisation de campagnes de dons en novembre et décembre (CHF 1 308 616, année précédente CHF 1 130 028).

11 Engagements envers des parties liées

Les engagements envers des parties liées comprennent les postes suivants:

	31.12.2022	31.12.2021
Envers la fondation	0	0
Envers l'UNICEF International	14'091'291	14′339′323
Total CHF	14'091'291	14′339′323

Les dettes envers UNICEF International comprennent les dons non encore versés de l'année 2022 pour la mise en œuvre du programme international. Les paiements sont toujours effectués au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

12 Autres dettes à court terme

Les autres dettes à court terme comprennent diverses dettes:

	31.12.2022	31.12.2021
Envers des tiers	386	386
Envers TVA, impôt à la source et assurances sociales	185′749	30′095
Total CHF	186′135	30′481

Fin 2022, la dette envers l'assurance-vieillesse et survivants s'élève à (AVS) 77 290.85 francs (année précédente: CHF 1034.90).

13 Comptes de régularisation passifs

Ce poste comprend entre autres les droits aux vacances non encore prises de l'année sous revue ainsi que les droits liés aux heures supplémentaires effectuées. De plus, il comprend des factures de fournisseurs dues pour l'exercice 2022, des régularisations d'assurances sociales, des montants de TVA à venir ainsi que des produits de prestations de service reçus de l'année suivante:

	31.12.2022	31.12.2021
Prestations du personnel en attente	421′260	221′240
Factures de fournisseurs en attente	54'690	86′704
Taxe sur la valeur ajoutée	0	28'000
Produits de prestations et de dons	0	0
Total CHF	475′950	335′944

Capital

14 Capital des fonds

Le capital des fonds comprend des fonds affectés au programme dans les pays prioritaires et en Suisse:

	31.12.2022	31.12.2021
Total CHF	3′197′757	2'040'947

Les détails sont présentés dans le compte de variation du capital.

15 Capital de l'organisation

Le capital de l'organisation comprend le capital lié et le capital libre qui servent à garantir le respect des engagements du programme en Suisse et à l'étranger, ainsi qu'à assurer le fonctionnement de l'entreprise en Suisse.

	31.12.2022	31.12.2021
Total CHF	9'025'408	10′010′991

Les détails sont présentés dans le compte de variation du capital.

Compte d'exploitation

Produits d'exploitation

16 Produit de la collecte de fonds

Le produit de la collecte de fonds se présente comme suit:

	2022	2021
Dons/produit issu de collecte	165′331′055	43′889′218
Vente de cartes de vœux	1′355′002	1′174′487
Héritages et legs	2'684'569	2'049'059
Cotisations des membres	1′295′483	1′153′881
Softcredits	5′779′399	777′048
Total CHF	176′445′508	49'043'693

La variation du Ducroire d'un montant de 8768 francs (année précédente: CHF 8687) a déjà été déduite des recettes correspondantes mentionnées ci-dessus. La vente de cartes en 2022 a été clôturée au-dessus du niveau de l'année précédente. Les cotisations des membres servent à mettre en œuvre le programme et le travail organisationnel en Suisse. Le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein compte 11 253 adhésions au 31 décembre 2022 (année précédente: 10 696 adhésions). Au cours de l'exercice 2022, le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein a reçu d'UNICEF International des softcredits pour un montant total de 5 779 324 francs (année précédente: CHF 777 048).

17 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation présentent les recettes relatives au travail pour les Droits de l'enfant en Suisse et au Liechtenstein ainsi que pour les prestations fournies, entre autres pour la certification «Communes amies des enfants», «Hôpitaux amis des bébés» et pour les activités «Espaces de vie adaptés aux enfants».

	2022	2021
Total CHF	358'266	874′102

Charges d'exploitation

Nous présentons les charges d'exploitation sur la base de nos activités. Pour cela, les coûts des programmes, des services, de la collecte de fonds et de l'administration sont calculés. Dans le cadre de la méthodologie appliquée aux sous-domaines, une répartition plus différenciée des coûts, basée sur les activités, a été choisie.

18 Charges des programmes

Les charges des programmes se présentent comme suit:

	2022	2021
Charges des programmes	161′629′994	35'070'568
Total CHF	161'629'994	35′070′568

Les fonds affectés sont versés aux initiatives et programmes internationaux et nationaux de l'UNICEF. Les dons non affectés sont transmis à UNICEF International à condition qu'ils soient utilisés pour des initiatives et programmes urgents de l'UNICEF et qu'ils aident ainsi de manière efficace les enfants les plus défavorisés.

La collaboration avec UNICEF International implique l'obligation de verser l'intégralité des softcredits reçus par UNICEF International dans la même mesure, afin qu'UNICEF International puisse affecter ces fonds aux programmes respectifs.

Les charges relatives aux programmes internationaux comprennent des softcredits d'un montant de 5 779 324 francs (année précédente: CHF 777 048).

Des rapports réguliers fournissent des informations sur les résultats, les progrès et les défis des initiatives et programmes financés. Un rapport final détaillé comportant un rapport financier intégré est établi à la fin d'un programme. Les initiatives et les programmes sont régulièrement contrôlés, en partie sur place, par des représentantes et représentants du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein quant à leur efficacité, leur performance et leur conformité avec le but du don.

19 Charges d'advocacy et de relations publiques

Les charges d'advocacy et de relations publiques comprennent les dépenses liées au mandat statutaire du Comité, à savoir amplement informer, sensibiliser et mobiliser la population sur les thèmes, les programmes et les initiatives du Fonds des Nations Unies pour l'enfance:

	2022	2021
Total CHF	1′731′067	1′568′224

20 Collecte de fonds et marketing

Les charges de collecte de fonds et de marketing comprennent toutes les dépenses directement liées à la collecte de dons:

	2022	2021
Total CHF	8′701′204	7′601′856

21 Administration et assurance qualité

Les charges d'administration et d'assurance qualité comprennent les dépenses nécessaires pour assurer le bon déroulement des activités de l'organisation ainsi que l'assurance qualité:

	2022	2021
Total CHF	3′288′831	3′019′799

22 Résultat financier

Le résultat financier se présente comme suit:

	2022	2021
Produit d'intérêts	2085	0
Produit de titres	153′450	115′775
Bénéfice sur devises réalisé créances et prestations	25′071	0
Bénéfice sur devises non réalisé créances et prestations	0	38'835
Bénéfice sur devises non réalisé titres	444′969	0
Total produit financier	625′575	154′610
Charges d'intérêts	-15′902	-4′549
Frais de dépôt et de compte	-273′303	-188′408
Perte sur devises réalisée titres	-374	0
Perte sur devises non réalisée liquidités	-45'644	-77′826
Perte sur devises non réalisée titres	-82'036	0
Perte sur cours réalisée titres	-50′348	-56′164
Perte sur cours non réalisée titres	-1'439'419	-153′460
Total charges financières	-1′907′026	-480′407
Résultat financier CHF	-1′281′451	-325′797

23 Variation du capital des fonds

Une liste détaillée est disponible au point «Compte de variation du capital»:

	2022	2021
Total CHF	-1′156′810	-250′300

24 Variation du capital lié

Une liste détaillée est disponible au point «Compte de variation du capital»:

	2022	2021
Total CHF	892'337	248'405

25 Variation du capital libre

Une liste détaillée est disponible au point «Compte de variation du capital»:

	2022	2021
Total CHF	-1′877′920	1′832′876

Autres données

Créances éventuelles

Le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein bénéficie régulièrement d'héritages ou se voit attribuer des legs. À la date de clôture du bilan du 31.12.2022, le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein a pris connaissance d'héritages et de legs ouverts pour un montant d'environ 1,1 million de francs (année précédente: environ CHF 1,9 million).

Engagements de leasing et de location à long terme

Des contrats de location et de service ont été conclus pour des photocopieurs avec des échéances respectives au 30 juin 2024 et au 30 septembre 2024. En 2023, les coûts s'élèveront à 9936 francs (année précédente: CHF 9936). Jusqu'à l'échéance de 2024, les coûts s'élèveront à 5328 francs (année précédente: CHF 15 264).

Il existe des contrats de location avec des échéances respectives au 31 mars 2025 et au 31 mai 2025

En 2023, les coûts s'élèveront à 258 556.75 francs (année précédente: CHF 258 556.75). En 2024, les coûts s'élèveront à 329 195.94 francs (année précédente: CHF 587 752.69) jusqu'à la fin de la durée.

Effectifs

Au 31.12.2022, le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein employait 55 collaborateurs (HC), soit 46,70 postes à plein temps (FTE). L'année précédente, il employait 53 personnes avec 44,75 postes à temps plein.

Le rapport entre le salaire le plus élevé et le salaire le plus bas est de 1:2,91 (année précédente: 1:3,07).

Rémunération des membres du comité directeur et de la direction générale

Les délégué·e·s, les membres des commissions permanentes et les membres du comité directeur travaillent bénévolement et ne reçoivent aucune indemnité. Les dépenses effectives peuvent être remboursées.

Au cours de l'année sous revue, dix-neuf séances du comité directeur et des commissions ont eu lieu. Les délégué·e·s du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein se sont réunis lors de deux séances.

Les dépenses effectives pour le travail au sein des organes ainsi que les salaires et les dépenses effectives pour la direction générale se sont élevées à 368 273 francs pour l'exercice 2022 (année précédente: CHF 355 750).

Prestations gratuites

Parallèlement aux rabais accordés habituellement aux organisations non gouvernementales dans la branche, le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein a bénéficié des prestations gratuites suivantes au cours des exercices 2022 et 2021:

	2022	2021
Prestations gratuites (en CHF)		
Free Space	1′366′943	920′046
Annonces de remplissage	993'410	146′860

Ces prestations gratuites ne sont pas comptabilisées en tant que produits, car elles n'entraînent pas d'augmentation des actifs de l'organisation, mais prolongent simplement le compte de résultat si le résultat de la période reste inchangé.

Informations relatives à la prévoyance professionnelle

Les collaboratrices et collaborateurs du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein sont assurés contre les conséquences économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité.

Il s'agit d'une solution de caisse de pension orientée vers les cotisations (solution d'assurance complète), dans le cadre de laquelle salarié·e·s et employeurs versent des cotisations fixes. L'an dernier, les cotisations se sont élevées à 437 655 francs (année précédente CHF 374 200). Un éventuel découvert n'entraînerait aucun risque financier pour le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein. Il n'existe pas d'avantage économique et d'obligation correspondante en matière de prévoyance professionnelle.

Au 31 décembre 2022, l'engagement envers la caisse de pension s'élevait à 1410.65 francs. Il n'existait aucun engagement envers la caisse de pension au 31 décembre 2021.

Transactions avec des parties liées

En 2021, aucune recette provenant de legs ou d'héritages n'a été transférée à la Fondation du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein. Un don de longue durée d'un montant de 1 180 000 francs a été versé à la Fondation. Ce montant est reversé sur trois ans au Comité et au programme de l'UNICEF. Le Comité a versé à la Fondation un loyer (charges comprises) d'un montant de 261 792.80 francs. La Fondation a versé 10 920 francs au Comité pour des travaux de secrétariat et a soutenu le travail national et international d'UNICEF Suisse et Liechtenstein à hauteur de 2 499 075.37 francs. Fin 2021, les créances envers la fondation s'élevaient à 10 920 francs, sans autres engagements.

En 2022, aucune recette provenant de legs ou d'héritages n'a été transférée à la Fondation du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein. Le Comité a versé à la Fondation un loyer (charges accessoires comprises) d'un montant de 260 396.80 francs. La Fondation a versé 9520 francs au Comité pour des travaux de secrétariat et a soutenu le travail national et international d'UNICEF Suisse et Liechtenstein à hauteur de 440 235 francs. Fin 2022, les créances envers la Fondation s'élevaient à 9520 francs, sans autres engagements.

En 2023, le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein a soutenu le travail d'UNICEF International à hauteur de 157 904 756 francs (année précédente: CHF 32 190 849). Ce montant comprend les softcredits accordés pour un montant de 5 779 324 francs (année précédente: CHF 777 048) qui sont aussi pris en compte dans les produits. Il n'existe ou n'a existé aucune autre transaction.

Mandat de révision

L'organe de révision a changé à l'exercice 2020. BDO SA, Zurich, a été élue pour 2022; les coûts annuels de la révision se chiffrent à 30 000 francs.

Information relative à la réalisation de l'évaluation des risques

Le 8 décembre 2008, le comité directeur du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein a adopté un cadre pour la gestion des risques et a défini les responsabilités.

L'évaluation et l'appréciation des risques ont lieu périodiquement et sont discutées lors des séances de la commission d'audit. Des mesures ont été définies pour les risques identifiés.

Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

Aucun événement postérieur à la date de clôture du bilan ayant une influence sur les comptes annuels 2022 n'est connu.

Le comité directeur a approuvé les comptes annuels le 23 mars 2023 pour validation par l'assemblée des délégué·e·s.

Rapport de performances et de situation

Mandat

Le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein représente les intérêts du Fonds des Nations Unies pour l'enfance en Suisse et au Liechtenstein. L'engagement et le travail de l'UNICEF et du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein reposent sur des principes de tolérance, de compréhension mutuelle, de solidarité, de paix entre les peuples et de refus de toute forme de discrimination.

Le cadre de référence et la base du travail de l'UNICEF en Suisse et au Liechtenstein sont la Convention relative aux droits de l'enfant (CRC: Convention on the Rights of the Child), la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW: Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination and Violence against Women), l'Agenda 2030 pour le développement durable et le plan d'action de l'UNICEF.

Buts

Le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein a été fondé en 1959 sous le nom de Comité suisse pour l'UNICEF en tant qu'association ayant son siège à Zurich. Depuis le 21 septembre 2018, l'association est autorisée à exercer ses activités de manière globale également sur le territoire de la Principauté du Liechtenstein. Le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein a pour but de collecter des fonds pour les programmes et initiatives mondiaux de l'UNICEF, de s'engager pour les intérêts de l'enfant dans le monde, en particulier en Suisse et au Liechtenstein, et d'informer sur le travail international et national de l'UNICEF.

Prestations fournies pendant la période sous revue

Au cours de l'exercice écoulé, le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein disposait en moyenne de 46,00 postes à plein temps (FTE) (année précédente: 44,60 FTE).

L'exercice écoulé a également été une année marquée par des défis pour le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein. En 2022, 127 401 815 francs de dons supplémentaires ont pu être collectés au total par rapport à l'année précédente pour les programmes et initiatives mondiaux de l'UNICEF. Les perspectives pour l'année à venir sont en principe favorables. Toutefois, après l'année exceptionnelle de 2022, les recettes devraient retomber au niveau des années précédentes.

Pour l'équipe Child Rights Advocacy également, la guerre en Ukraine a été un moment marquant de l'année dernière. L'UNICEF a rédigé plusieurs fiches d'information, d'une part pour les jeunes, sur la manière de renforcer leur résilience par rapport aux thèmes de la guerre et des conflits, d'autre part pour les adultes, les parents et le personnel d'encadrement, sur la manière d'en parler avec les enfants. Une autre feuille d'information se focalise sur les aspects à prendre en considération lors de l'hébergement privé de réfugié·e·s, notamment au regard des besoins des enfants. Par ailleurs, la très appréciée Pocketcard de la Convention relative aux droits de l'enfant a été traduite en ukrainien.

L'année dernière, l'UNICEF s'est exprimée sur les thèmes des droits de l'enfant dans le cadre de différents débats politiques. Il convient de souligner ici tout particulièrement le thème de la violence dans l'éducation, pour lequel une étape importante a été franchie en décembre 2022 avec le mandat donné par l'Assemblée fédérale au Conseil fédéral d'inscrire dans le CC une interdiction de la violence dans l'éducation.

L'UNICEF s'est positionnée à plusieurs reprises dans le processus et s'est adressée, avec d'autres organisations de la société civile, à l'Assemblée fédérale sous forme d'une lettre. L'UNICEF était présente au camp fédéral scout en Valais en juillet et août 2022. Environ 25 000 enfants et jeunes ont participé au camp fédéral. L'équipe de l'UNICEF a sensibilisé environ 1000 enfants et jeunes pendant deux semaines et durant de nombreux ateliers sur les thèmes des droits de l'enfant.

En août 2022, l'UNICEF a publié l'étude «Addressing Children's Rights in Business en collaboration avec le réseau UN Global Compact Suisse et Liechtenstein: An Assessment from Switzerland and Liechtenstein». L'étude de base sur les droits de l'enfant en lien avec les activités des entreprises montre quelles sont les connaissances des entreprises en Suisse et au Liechtenstein sur les thèmes des droits de l'enfant, quelles mesures elles mettent en œuvre et à quels défis elles sont confrontées en matière de droits de l'enfant.

En décembre 2022, la commune de Boningen est devenue la 54° «commune amie des enfants» de Suisse et du Liechtenstein. Au total, treize communes ont été certifiées ou recertifiées l'an dernier. Des délégué·e·s ont participé à de nombreuses remises de label. De plus, la collaboration avec différents cantons et autres organisations a pu être instaurée et développée. La rencontre annuelle du réseau sur le thème des «Droits de l'enfant dans l'espace numérique» a notamment eu lieu en septembre 2022, en partenariat avec le Réseau suisse des droits de l'enfant.

Assurance qualité

Le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein est certifié ISO-9001 depuis le 29 septembre 2005 et est régulièrement audité. L'Association Suisse pour Systèmes de Qualité et de Management (SQS) a effectué un audit de suivi le 4 juillet 2022 et a confirmé la certification ISO 9001:2015. Le certificat ISO s'applique à l'ensemble de l'organisation et atteste de son sens élevé de la qualité: tous les processus, par exemple la collecte de fonds pour les programmes et les initiatives de l'UNICEF, la gestion des dons et la communication sont conçus de manière efficace et transparente. La direction générale, les responsables de la gestion et l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs travaillent dans le respect des procédures définies. De plus, le Comité dispose d'un système de contrôle interne (SCI). L'évaluation des risques est examinée périodiquement et optimisée lorsque cela s'avère nécessaire. L'existence du SCI pour l'établissement des comptes annuels a été confirmée dans le cadre de la révision ordinaire.

Organisation

L'assemblée des délégué·e·s est l'organe suprême du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein. Elle est chargée de la direction stratégique et normative. La détermination des principes de l'activité de l'association, l'élaboration de la stratégie concernant l'activité du Comité en Suisse et au Liechtenstein, les affaires statutaires telles que l'approbation des comptes annuels et du rapport d'activité, l'élection des organes, l'adoption de règlements et, si requise, la révision des statuts et des règlements existants font notamment partie des tâches de l'assemblée des délégué·e·s.

L'assemblée des délégué·e·s élit en son sein la présidente ou le président, les deux vice-présidentes ou vice-présidents ainsi que les autres membres du comité directeur. Par ailleurs, l'assemblée des délégué·e·s désigne les président·e·s des commissions ainsi que les membres des organes permanents. Le comité directeur prépare les affaires de l'assemblée des délégué·e·s et contrôle l'exécution des décisions.

Les délégué·e·s sont élu·e·s par les membres de chaque circonscription électorale pour un mandat de quatre ans; ils peuvent être réélus trois fois.

Les délégué·e·s du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein sont des bénévoles. Les dépenses effectives peuvent être remboursées.

Le secrétariat général met en œuvre sur le plan opérationnel les stratégies adoptées par l'Assemblée des délégué-e-s en tenant compte des directives correspondantes du comité directeur.

Les délégué·e·s et les organes du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein sont mentionnés ci-après:

Principauté du Liechtenstein

Claudia Fritsche-Mündle, Schellenberg, depuis le 1er janvier 2019 Dr Martina Sochin-D'Elia, Eschen, depuis le 1er janvier 2019 Dr Klaus Tschütscher, Ruggell, depuis le 15 décembre 2015

Suisse italienne

Prof. Dr Mario G. Bianchetti, Massagno, depuis le 15 décembre 2015 Nadia Dresti, Solduno, depuis le 15 décembre 2015 Sandro Foiada, Contone, depuis le 2 décembre 2014

Suisse du Nord-Ouest

Werner Augsburger, Düdingen, depuis le 23 septembre 2016 Nathaly Bachmann, Gerzensee BE, depuis le 23 septembre 2016 Philippe Blum, Basel, depuis le 23 septembre 2016 Ami Keller-Gerber, Langnau, depuis le 1er janvier 2022 Dr Ingrid Kissling-Näf, Bern, depuis le 15 décembre 2015 Fabian Leimgruber, Laufen, depuis le 1er janvier 2020 Stefan Nünlist, Olten, depuis le 23 septembre 2016

Suisse orientale

Markus Seitz, Wittenbach, depuis le 23 septembre 2016 Markus Streule, Saint-Gall, depuis le 1er janvier 2022 Esther von Ziegler, Rapperswil, depuis le 23 septembre 2016

Suisse romande

Flávio Borda D'Água, Chêne-Bougeries, depuis le 1er janvier 2019 Nathalie Bourquenoud, Fribourg, depuis le 15 décembre 2015 Valérie Induni, Cossonay, depuis le 1er janvier 2019

Suisse centrale

Anat Bar-Gera, Erlenbach, depuis le 7 juillet 2011
Dr Hans Künzle, Kilchberg, depuis le 9 mars 2010
Barbara Messmer, Zumikon, depuis le 15 décembre 2015
Bertold Müller, Zurich, depuis le 28 décembre 2016
Thomas Nauer, Küsnacht ZH, depuis le 23 janvier 2012
Daniel Piazza, Malters, depuis le 28 décembre 2016
Stefano Saeger, Zürich, depuis le 17 février 2021
Susy Schär, Stäfa, depuis le 1er janvier 2021
Susanne Stark, Adliswil, depuis le 1er janvier 2020
Arthur Wolfisberg, Lucerne, depuis le 1er janvier 2020

Comité directeur

Président

Dr Hans Künzle

Vice-président

Dr Klaus Tschütscher

Vice-présidente

Nadia Dresti

Membres

Anat Bar-Gera

Barbara Messmer

Flávio Borda D'Água

Direction générale

Directrice générale

Bettina Junker

Directeur Finance & Operations | directeur suppléant

Cyrill Tait

Directrice Child Rights Advocacy

Nicole Hinder

Directrice Individual Fundraising

Katja Leschnikowski

Directrice Partnerships & Philanthropy

Asa Sjöberg Langner

Directeur Digital & Media

Marc Uricher

Commission d'audit

Présidente

Barbara Messmer

Vice-président

Bertold Müller

Membres

Philippe Blum

Thomas Nauer

Markus Seitz

Commission de la collecte de fonds

Présidente

Bar- Gera

Vice-président

Stefan Nünlist

Membres

Werner Augsburger

Claudia Fritsche-Mündle

Susy Schär

Commission électorale

Présidente

Vacant

Vice-présidente

Susanne Stark

Membres

Valérie Induni

Ingrid Kissling-Näf

Organe de révision

BDO AG avec siège à Zurich

Secrétariat général

Siège du secrétariat général

Pfingstweidstrasse 10, 8005 Zurich



BERICHT DER REVISIONSSTELLE

An die Delegiertenversammlung des Komitee für UNICEF Schweiz und Liechtenstein, Zürich

Bericht zur Prüfung der Jahresrechnung

Prüfungsurteil

Wir haben die Jahresrechnung des Komitee für UNICEF Schweiz und Liechtenstein (der Verein) - bestehend aus der Bilanz zum 31. Dezember 2022, der Betriebsrechnung, der Rechnung über die Veränderung des Kapitals und der Geldflussrechnung für das dann endende Jahr sowie dem Anhang, einschliesslich einer Zusammenfassung bedeutsamer Rechnungslegungsmethoden - geprüft. In Übereinstimmung mit Swiss GAAP FER 21 unterliegen die Angaben im Leistungsbericht keiner Prüfungspflicht der Revisionsstelle.

Nach unserer Beurteilung vermittelt die beigefügte Jahresrechnung ein den tatsächlichen Verhältnissen entsprechendes Bild der Vermögens- und Finanzlage des Vereins zum 31. Dezember 2022 sowie dessen Ertragslage und Geldflüsse für das dann endende Jahr in Übereinstimmung mit Swiss GAAP FER und entspricht dem schweizerischen Gesetz und den Statuten.

Grundlage für das Prüfungsurteil

Wir haben unsere Abschlussprüfung in Übereinstimmung mit dem schweizerischen Gesetz und den Schweizer Standards zur Abschlussprüfung (SA-CH) durchgeführt. Unsere Verantwortlichkeiten nach diesen Vorschriften und Standards sind im Abschnitt "Verantwortlichkeiten der Revisionsstelle für die Prüfung der Jahresrechnung" unseres Berichts weitergehend beschrieben. Wir sind vom Verein unabhängig in Übereinstimmung mit den schweizerischen gesetzlichen Vorschriften und den Anforderungen des Berufsstands, und wir haben unsere sonstigen beruflichen Verhaltenspflichten in Übereinstimmung mit diesen Anforderungen erfüllt.

Wir sind der Auffassung, dass die von uns erlangten Prüfungsnachweise ausreichend und geeignet sind, um als eine Grundlage für unser Prüfungsurteil zu dienen.

Sonstige Informationen

Der Vorstand ist für die sonstigen Informationen verantwortlich. Die sonstigen Informationen umfassen die im Finanzbericht enthaltenen Informationen, aber nicht die Jahresrechnung und unseren dazugehörigen Bericht.

Unser Prüfungsurteil zur Jahresrechnung erstreckt sich nicht auf die sonstigen Informationen, und wir bringen keinerlei Form von Prüfungsschlussfolgerung hierzu zum Ausdruck.

Im Zusammenhang mit unserer Abschlussprüfung haben wir die Verantwortlichkeit, die sonstigen Informationen zu lesen und dabei zu würdigen, ob die sonstigen Informationen wesentliche Unstimmigkeiten zur Jahresrechnung oder unseren bei der Abschlussprüfung erlangten Kenntnissen aufweisen oder anderweitig wesentlich falsch dargestellt erscheinen.

Falls wir auf Grundlage der von uns durchgeführten Arbeiten den Schluss ziehen, dass eine wesentliche falsche Darstellung dieser sonstigen Informationen vorliegt, sind wir verpflichtet, über diese Tatsache zu berichten. Wir haben in diesem Zusammenhang nichts zu berichten.

Verantwortlichkeiten des Vorstandes für die Jahresrechnung

Der Vorstand ist verantwortlich für die Aufstellung einer Jahresrechnung, die in Übereinstimmung mit Swiss GAAP FER, den gesetzlichen Vorschriften und den Statuten ein den tatsächlichen Verhältnissen entsprechendes Bild vermittelt, und für die internen Kontrollen, die der Vorstand als notwendig feststellt, um die Aufstellung einer Jahresrechnung zu ermöglichen, die frei von wesentlichen falschen Darstellungen aufgrund von dolosen Handlungen oder Irrtümern ist.



Bei der Aufstellung der Jahresrechnung ist der Vorstand dafür verantwortlich, die Fähigkeit des Vereins zur Fortführung der Geschäftstätigkeit zu beurteilen, Sachverhalte im Zusammenhang mit der Fortführung der Geschäftstätigkeit - sofern zutreffend - anzugeben sowie dafür, den Rechnungslegungsgrundsatz der Fortführung der Geschäftstätigkeit anzuwenden, es sei denn, der Vorstand beabsichtigt, entweder den Verein zu liquidieren oder Geschäftstätigkeiten einzustellen, oder hat keine realistische Alternative dazu.

Verantwortlichkeiten der Revisionsstelle für die Prüfung der Jahresrechnung

Unsere Ziele sind, hinreichende Sicherheit darüber zu erlangen, ob die Jahresrechnung als Ganzes frei von wesentlichen falschen Darstellungen aufgrund von dolosen Handlungen oder Irrtümern ist, und einen Bericht abzugeben, der unser Prüfungsurteil beinhaltet. Hinreichende Sicherheit ist ein hohes Mass an Sicherheit, aber keine Garantie dafür, dass eine in Übereinstimmung mit dem schweizerischen Gesetz und den SA-CH durchgeführte Abschlussprüfung eine wesentliche falsche Darstellung, falls eine solche vorliegt, stets aufdeckt. Falsche Darstellungen können aus dolosen Handlungen oder Irrtümern resultieren und werden als wesentlich gewürdigt, wenn von ihnen einzeln oder insgesamt vernünftigerweise erwartet werden könnte, dass sie die auf der Grundlage dieser Jahresrechnung getroffenen wirtschaftlichen Entscheidungen von Nutzern beeinflussen.

Eine weitergehende Beschreibung unserer Verantwortlichkeiten für die Prüfung der Jahresrechnung befindet sich auf der Webseite von EXPERTsuisse: http://expertsuisse.ch/wirtschaftspruefung-revisionsbericht. Diese Beschreibung ist Bestandteil unseres Berichts.

Bericht zu sonstigen gesetzlichen und anderen rechtlichen Anforderungen

In Übereinstimmung mit Art. 728a Abs. 1 Ziff. 3 OR und PS-CH 890 bestätigen wir, dass ein gemäss den Vorgaben des Vorstandes ausgestaltetes internes Kontrollsystem für die Aufstellung der Jahresrechnung existiert.

Wir empfehlen, die vorliegende Jahresrechnung zu genehmigen.

Zürich, 3. April 2023

BDO AG

Peter Stalder

Leitender Revisor Zugelassener Revisionsexperte N. N.

Nadine Friedmann

Zugelassene Revisionsexpertin

Beilage Jahresrechnung





Votre aide donne des résultats. L'année dernière, nous avons été généreusement soutenus par 195 982 donatrices et donateurs, de nombreux partenaires de poids, des entreprises, des fondations, des communes, des villes, des cantons, des organisations, des personnalités et la Confédération. Nous leur exprimons à toutes et à tous notre profonde gratitude. Sans vous tous, le travail durable de l'UNICEF serait impossible.

ALDI SUISSE Alfred Richterich Stiftung Bank Lombard Odier & Co SA Banque Pictet & Cie SA Capri Sun AG Clariant Foundation Comet Holding SA Département fédéral des affaires étrangères Ferring International Center SA **Fondation Botnar** Fondation Didier et Martine Primat **Happel Foundation HUGO BOSS** IF! International Foundation **Jacobs Foundation** Karl Kahane Stiftung

Kühne + Nagel Management SA Laudes Foundation LGT Capital Partners SA **MSC** Foundation OC Oerlikon Management SA Office fédéral des assurances sociales* Renzo und Silvana Rezzonico Stiftung Rütli Stiftung Sportradar AG Stiftung Mercator Targa 5 Advisors SA Tetra Laval International SA **UBS Optimus Foundation** Valora Management AG Würth-Gruppe Z Zurich Foundation **Zurich Insurance Group**

Pour des raisons de discrétion, certains donateurs et partenaires ne souhaitent pas être mentionnés.

Impressum:

Éditeur: Comité pour UNICEF Suisse et Liechtenstein. Traduction: français, italien, anglais: Translingua.

Relecture: allemand: Marianne Sievert, français et anglais: Translingua, italien: Tommaso Geraci. Polygraphie: Detail.

Impression: Stämpfli AG. Papier: Papier respectueux de l'environnement (Antalis, Nautilus 120 g/m²). Des exemplaires peuvent être commandés en écrivant à info@unicef.ch.

Un PDF peut également être téléchargé sur unicef.ch. Juin 2023

^{*} Subvention fédérale: Ordonnance sur des mesures de protection des enfants et des jeunes et sur le renforcement des droits de l'enfant, art. 5.



Transmettez l'avenir en héritage.

Avec un héritage ou un legs en faveur de l'UNICEF, vous posez les bases d'un avenir meilleur pour les enfants.

Souhaitez-vous améliorer le monde au-delà de votre vivant? En désignant l'UNICEF comme bénéficiaire dans votre testament ou votre pacte successoral, vous initiez un changement positif dans la vie d'enfants dans le besoin.



→ Nous vous informons volontiers et vous soutenons dans la réalisation de votre projet selon vos souhaits. Pour en savoir plus, veuillez consulter la page unicef.ch/fr/testaments

À propos de l'UNICEF

L'UNICEF est le Fonds des Nations Unies pour l'enfance. Depuis plus de 75 ans, nous nous engageons dans plus de 150 pays et régions pour la survie et le bien-être des enfants même dans les régions les plus reculées et les plus dangereuses du monde. Dans chaque situation d'urgence, l'UNICEF est toujours l'une des premières organisations sur place à même de distribuer des biens de première nécessité.

Soutenez vous aussi l'UNICEF par:







une adhésion



un statut de Parent du monde



le parrainage d'un projet



un legs



un partenariat d'entreprise

UNICEF Suisse et Liechtenstein Pfingstweidstrasse 10 | 8005 Zurich

Tél. +41 (0)44 317 22 66

